

Formation

**AUJOURD'HUI
UNE JEUNE
RECRUE QUI ASSURE**



**ET DEMAIN
UNE RELÈVE ASSURÉE.**

Découvrez Youzful, la plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche de stage ou emploi dans votre région.

youzful-by-ca.fr

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique - Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris - 790054811 RCS Paris - Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13006097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. Le service de mise en relation est uniquement accessible aux professionnels disposant d'un numéro SIREN, après la création d'un compte Youzful Professionnel (gratuit). 11/2020 - H39303 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 8654066156 € - 784608416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.

Enseignement ■ P.29 à 35

Apprendre autrement



L'apprentissage séduit de plus en plus les jeunes, qu'ils considèrent comme un levier de réussite. 62% des apprentis ont un emploi salarié six mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis. Mais quels sont les secteurs économiques qui recrutent le plus à l'apprentissage et quels sont les secteurs en tension ? Réponse dans le dossier de cette semaine dédié à la formation initiale.

Focus également sur le plan national « *Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie* ». Quels sont ses objectifs et comment se décline-t-il dans les établissements de formation ligériens ?

Retrouvez aussi dans ce dossier de nombreuses adresses d'établissements de formations dans des domaines divers et variés. En raison de la situation sanitaire, ils sont dans l'obligation de se ré-inventer pour accueillir les familles en cette fin d'hiver, période où sont traditionnellement organisées les journées de portes-ouvertes.

SAMEDI 6 MARS 2021 9 h - 17 h

Lycée Général et Viticole / Formations Adultes

3^e / Bac Pro / Bac Général / Bac Technologique / BTS / Licence / BP / CS

Viticulture / Œnologie / Commerce / Environnement / Agro-Écologie / Élevage caprin

Entretien individuel sur rendez-vous,
en présentiel ou en virtuel
suivant les conditions sanitaires

LYCÉE LUCIE AUBRAC
Les Poncétys
71960 DAVAYÉ
TÉL. 03 85 33 56 00
legta.davaye@educagri.fr
www.abcdavaye.com

facebook.com/ABCDavaye

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

RÉUSSIR SON ORIENTATION ET SA FORMATION AGRICOLE AVEC LA MAISON FAMILIALE DE CHATTE

Elle vous propose un éventail varié de

Formations par l'alternance :

- Stages : BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole en 3 ans (toutes productions animales) reconnus pour l'installation.
- Contrat d'apprentissage : BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole en 2 ans.
- Classes de 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation.

Formation continue : CERTIPHYTO

PORTES OUVERTES : VENDREDI 12 MARS DE 16H À 19 H (18H SI COUVRE-FEU) ET SAMEDI 13 MARS DE 9H À 16 H

Pour tous renseignements, contactez la **MAISON FAMILIALE RURALE 38160 CHATTE** au **04 76 38 43 06** POSSIBILITE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS

Formation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE / Développer les compétences professionnelles et citoyennes des apprenants et leur permettre de contribuer activement aux transitions alimentaires et agro-écologiques, tels sont les objectifs sur le plan national « *Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie* »

Les établissements enseignent à produire autrement

Le projet agro-écologique pour la France se décline en particulier dans les établissements d'enseignement agricole, à travers le plan Enseigner à produire autrement. Le premier du nom portait sur la période 2014-2018. Le ministère de l'Agriculture estime que « les établissements ont saisi l'opportunité de remettre leur exploitation agricole ou atelier technologique au centre de leur projet et d'activer le continuum de leurs missions d'expérimentation, innovation, formation et d'animation des territoires ». Mais, voyant qu'il reste encore



Selon le ministère de l'Agriculture, le plan national EPA2 a pour objectif de mettre en résonance l'accompagnement des transitions et du projet agro-écologique de la France, avec les missions de l'enseignement agricole.

à faire pour amplifier cette dynamique, un nouveau plan d'action a été mis en place : « *Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie.* » « Il a pour objectif de mettre en résonance l'accompagnement des transitions et du projet agro-écologique de la France, avec les missions de l'enseignement agricole, indique le ministère de l'Agriculture. Pour relever les défis du XXI^e siècle, il est indispensable de conduire une transformation profonde des systèmes de production agricole au niveau des exploitations, des processus de transformation et des modes de distribution et de consommation, des systèmes alimentaires et des systèmes d'interactions entre les acteurs. Ces transitions nécessitent une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques. »

4 axes, 16 actions

Le nouveau plan se décline en quatre axes :

- axe 1 : encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agro-écologie (quatre actions : préparer les jeunes à débattre ; soutenir la dynamique du réseau des éco-responsables ; développer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets ; reconnaître et valoriser toutes les compétences des apprenants liées aux transitions). L'objectif est de repo-

sitionner les apprenants et les apprentissages au cœur du système et d'inciter les apprenants à devenir acteurs de leur apprentissage.

- axe 2 : mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions (intégrer les enjeux des transitions et de l'agro-écologie dans les projets d'établissements ; poursuivre la rénovation des référentiels ; accompagner et former les équipes éducatives et pédagogiques aux référentiels rénovés ; mettre en place une plate-forme de ressources pédagogiques accessible à tous les acteurs de l'enseignement agricole). L'agro-écologie nécessite encore un travail d'appropriation par les équipes encadrantes. L'accompagnement et la formation doivent donc se poursuivre. Cet axe vise aussi à poursuivre la rénovation des référentiels pour y intégrer l'agro-écologie.

- axe 3 : amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation (élaborer et déployer une approche diagnostique harmonisée des exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole ; mobiliser les exploitations et ateliers de l'enseignement agricole autour d'objectifs collectifs et suivre leurs progrès ;

participer à des projets d'expérimentation et démonstration multi-sites ; repérer et impliquer des exploitations innovantes sur le territoire). Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements constituent le cœur des terrains d'apprentissage. Selon le ministère de l'Agriculture, « ils doivent refléter les politiques publiques portées par le ministère, voire être pionniers dans la reconception nécessaire des systèmes agro-alimentaires dont l'urgence s'intensifie face au changement climatique ».

- axe 4 : développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques

innovantes (renforcer et développer les partenariats territoriaux ; rendre visible et accessible la TAE mise en oeuvre dans les établissements ; incarner les objectifs de la loi Egalim en matière de restauration collective ; structurer des partenariats thématiques). A travers cet axe, il s'agit d'imaginer collectivement de nouvelles modalités de travail et de vie avec les territoires pour nourrir une dynamique d'échanges réciproques. Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) constituent une politique publique particulièrement intéressante. ■

Lucie Grolleau Frécon

MONTRAVEL / « Biodiversité et végétal local »

Dans le cadre du Plan national et régional Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie, l'Eplefa de Montravel, à Villars, a mis en place un projet Casdar2 intitulé BiodiVeLo pour « Biodiversité et végétal local ». Son ambition est double : d'une part, apporter une réponse aux besoins de végétalisation du territoire à partir de plantes locales, cultivées selon des modes de production respectueux de l'homme et de la nature ; d'autre part, organiser la transition agroécologique de son système traditionnel de production horticole.

Diagnostic de la durabilité de la ferme, création d'un atelier de production de graines de plantes locales, sauvegarde de l'essence de l'orme lisse pour le groupe Eiffage, aménagements paysagers pour Saint-Etienne Métropole, sont les premières réalisations du projet BiodiVeLo mené par l'établissement. ■

MFR du Forez : depuis 70 ans, la culture de l'alternance !

La Maison familiale rurale du Forez est reconnue pour ses formations hippiques par alternance.

La Maison familiale rurale du Forez est reconnue pour ses formations hippiques par alternance : nombre de professionnels des courses et du sport équestre sont passés par Mornand ! Le Capa Lad cavalier d'entraînement et le Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique permettent de maîtriser l'entraînement et les soins apportés aux chevaux, de créer son entreprise. L'alternance offre à chaque jeune une véritable expérience de terrain, une carte de visite propice à son insertion professionnelle. Depuis la rentrée 2020, la MFR a ouvert l'ensemble de son dispositif, Bac Pro compris, à l'apprentissage.

Depuis 15 ans, le BTSA Productions animales permet d'approfondir ses connaissances dans le domaine de l'élevage équin, mais aussi porcin et bovin. La MFR forme ainsi des techniciens agricoles particulièrement recherchés sur le marché de l'emploi. Le BTSA permet aussi de continuer son cursus dans l'enseignement supérieur.



Grâce aux stages dans des domaines différents, la MFR permet de construire son orientation en découvrant la réalité du travail.

L'ALTERNANCE POUR CHOISIR SON ORIENTATION

La MFR propose un cadre familial (100 élèves présents chaque semaine), des classes à petits effectifs (20 élèves) propices à un bon accompagnement du jeune dans son projet.

Avec 20 semaines de stage par an, trois métiers choisis par le jeune, dès la 4^e, la MFR permet de construire son orientation en découvrant la réalité du travail.

L'alternance à la MFR, c'est aussi retrouver l'envie d'apprendre, la confiance en soi et la fierté de réussir : 90% de lauréats aux examens de juin 2020.

Pour plus d'informations, la MFR organise sa journée portes ouvertes le 20 mars de 9 à 17 heures. ■

**JOURNÉE PORTES OUVERTES SAMEDI 20 MARS 2021 de 9h à 17h**

- ▲ 4^e et 3^e d'orientation (tous métiers)
- ▲ CAPA dans le secteur des courses
- ▲ Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
- ▲ BTSA Productions Animales
- ▲ AE animateur d'Équitation
- ▲ BP JEPS "équitation"

Toutes ces formations sont conduites par alternance

Maison Familiale Rurale du Forez
Antenne du CFA régional des MFR
Tél. 04-77-97-17-77



Les Maréchaux
42600 MORNAND-EN-FOREZ
Tél. 04-77-97-17-77 - Fax 04-77-97-01-44

mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr
www.mfrduforez.fr

Formation

CAMPUS AGRONOVA /

Les deux exploitations, des supports pour tester des pratiques

Le Campus agronova, sur les sites de Saint-Genest-Malifaux et de Précieux, poursuit son investissement dans la promotion de l'agro-écologie auprès de ses apprenants. Cette année, c'est encore avec le support des deux exploitations agricoles que le Campus agronova va s'investir dans le projet Casdar Sagiel A2D2 pour travailler autour des pratiques d'élevages compatibles avec le bien-être animal et le projet Ecophyto sur le développement des alternatives aux pratiques de productions agricoles conventionnelles.

Dans le premier projet, des actions alternatives sur les pratiques de tarissement des vaches laitières ont déjà commencé. Dans le second, des expérimentations pour améliorer la fertilité des sols ont déjà été conclues en lien avec les partenaires privés Sobac et Timac Agro, deux sociétés proposant des produits innovants pour l'agriculture.

A cela s'ajoute l'intégration de la ferme du campus de Précieux dans la démarche du Bulletin de santé du végétal (BSV), qui a permis de suivre les productions de blé CRC® en 2020 de maïs en 2021.

Les actions de 2020 ont été largement perturbées par le Covid. Les élèves du lycée n'ont pas pu assister pleinement aux expérimentations, et les présentations devant être faites par les partenaires ont dû être reportées en raison de la situation sanitaire.

Néanmoins, les premiers résultats obtenus sont particulièrement intéressants et contribuent à l'intégration de l'agro-écologie dans la ferme en conciliant, au sein de cette dernière, outil pédagogique et productif.



Les premiers résultats des essais sont particulièrement intéressants et contribuent à l'intégration de l'agro-écologie dans la ferme en conciliant, au sein de cette dernière, outil pédagogique et productif.

Dans un contexte agricole qui évolue, la démarche vise à diminuer les émissions de Gaz à effets de serre (GES) au moyen des techniques alternatives de travail du sol et de gestion différenciées des effluents (micro-méthanisation agricole et label Bas carbone).

Cette année 2021 sera mise à profit pour tester différents dispositifs de culture de maïs et observer les effets de la biodiversité et de la texture des sols. En fin d'année, des expérimentations seront faites sur des méteils (mélange de légumineuses et de céréales). Les élèves seront associés à chacune d'elles et participent tant à leur conception qu'à leur suivi.

Par ailleurs, la ferme du Campus agronova de Précieux effectue ses propres essais. Cet hiver, différents paillages ont été testés, en réaction à la pénurie en paille de l'été 2020. La paille classique a été comparée à de la paille de miscanthus (« herbe à éléphant »), du broyat de haie, mais aussi des matériaux plus exotiques, comme des déchets de coques de fève de cacao cédés par les Etablissements Weiss de Saint-Etienne. ■

LYCÉE DE ROANNE-CHERVÉ

L'accent sur les exemples de terrain

Sur le lycée de Roanne Chervé, le plan Enseigner à produire autrement est décliné dans toutes les filières de formation. Petit focus sur l'approche conduite en filière agricole et technologique, où l'agroécologie est au cœur des référentiels de formation. Pour faciliter l'apprentissage de ces concepts et rendre les apprenants acteurs de leur formation, les équipes pédagogiques mettent l'accent sur les exemples de terrain.

De nombreuses visites d'exploitations sont donc organisées dans le cadre de la formation bac pro CGEA, bac Stav et BTSA Acce. A travers ces visites, les apprenants peuvent ainsi découvrir des pratiques innovantes



Le lycée de Roanne-Chervé est porteur du projet Roannais-4A : Apprendre autrement au lycée de Chervé pour développer l'agro-écologie et promouvoir une alimentation durable.

en lien avec différentes thématiques : gestion et optimisation du pâturage pour faire face aux aléas climatiques et améliorer l'autonomie alimentaire ; gestion de la biodiversité sur les exploitations agricoles ; gestion globale de la santé animale en élevage, etc.

Chaque visite sert de support pour travailler une ou plusieurs thématiques en lien avec l'agroécologie, comprendre les motivations des agriculteurs, étudier la durabilité des systèmes et leur évolution au cours de la vie de l'exploitation. Ces travaux sont conduits par les enseignants dans le cadre de leurs cours, des plages de pluridisciplinarité, et font l'objet de restitution auprès des agriculteurs, favorisant ainsi la professionnalisation des apprenants au cours de la formation.

A noter également que le lycée de Roanne-Chervé est porteur du projet Roannais-4A : Apprendre autrement au lycée de Chervé pour développer l'agroécologie et promouvoir une alimentation durable. Il est financé par des fonds Casdar dans le cadre de la transition agroécologique. Ce projet, en partenariat avec l'Ardab et Vivre bio en Roannais, mobilise également les apprenants à travers différentes actions : projet d'initiative et de communication d'étudiants BTS Acce sur les médecines alternatives en élevage, réflexion sur la conversion partielle bio de la ferme de Chervé par les bac pro CGEA, etc. ■

DE LA 3^{ÈME} À LA LICENCE VERS LES MÉTIERS AGRO-MÉCA-VENTE

Et si toi aussi tu Cultivais ton Avenir
au Campus Agronova ?

JOURNÉES
PORTES
OUVERTES

SUR RDV
UNIQUEMENT

20 mars

Campus de St-Genest-Malifaux
de 9h à 17h

27 mars

Campus de Précieux
de 9h à 17h

Campus de Précieux - 04 77 97 72 00

Campus de St-Genest-Malifaux - 04 77 40 23 00

epl.montbrison@educagri.fr • Suis-nous !   

www.campus-agronova.fr

Campus
Agronova
AGRO • MÉCA • VENTE

Formation

CURSUS / Si les préjugés persistent, l'image de l'apprentissage dans notre pays est aujourd'hui en train d'évoluer. Qualité de formation, niveau d'insertion supérieur sur le marché du travail... Les avantages de l'apprentissage sont nombreux et séduisent chaque année toujours plus de jeunes.

L'apprentissage, un levier de réussite pour les jeunes

Longtemps à la traîne, la France semble aujourd'hui prête à s'ouvrir à l'apprentissage. Promulguée le 5 septembre 2018, la réforme de l'apprentissage est venue concrétiser une volonté de le rendre plus attractif pour les entreprises et les apprentis. Un changement de cap qui semble porter ses fruits puisque la France approche aujourd'hui les 495 000 contrats d'apprentissage, en hausse de 40 % par rapport à 2019. « On recrute de plus en plus dans les filières d'apprentissage, notamment pour les métiers de l'hôtellerie, la restauration, le commerce ou encore l'informatique. Les métiers agricoles ont aussi le vent en poupe », explique Claire-Lise Oudin, cheffe de pôle à la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes. Des perspectives encourageantes qui ne masquent pas pour autant quelques lacunes qu'il conviendra de corriger dans les années à venir. Les métiers de l'agroalimentaire, par exemple, souffrent aujourd'hui encore d'un déficit d'image important alors que près de trente-mille emplois sont disponibles. « À la différence de l'agriculture, le grand public a encore du mal à visualiser les métiers derrière l'agroalimentaire. Il existe également une méconnaissance de nos métiers par Pôle emploi, nous travaillons avec eux pour qu'ils soient mieux représentés à l'avenir », ajoute-t-elle.

« Une réussite plus accessible »

Pour le jeune, la signature du contrat qui le lie à la fois à son établissement de formation et à son entreprise représente un acte fort de responsabilisation. Cette confrontation au « monde des adultes » lui permet non seulement de mûrir et de se responsabiliser mais aussi d'apprendre au quotidien un métier. Une formule qui séduit aujourd'hui autant les jeunes en difficulté que ceux qui réussissaient jusqu'ici leur parcours scolaire. « Ce



Manon Faivre-Roussel, apprentie de 18 ans et son maître d'apprentissage, l'agriculteur Dominique Dupérier.

que recherchent vraiment les jeunes dans l'apprentissage, c'est une réussite plus accessible. Grâce à leur formation et à l'expérience acquise, ils peuvent choisir d'aller encore plus loin dans leur formation ou de s'insérer directement dans le monde du travail », affirme Pierre Millet, directeur de la Fédération régionale des Maisons familiales et rurales (MFR) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux d'insertion dans la vie active, justement, se révèle particulièrement attractif pour les jeunes ayant suivi un parcours d'apprentissage. Au sein du réseau MFR par exemple, il atteint 90 % au niveau BTS et plus de 80 % pour les niveaux de formation inférieurs. « Bien souvent, les jeunes qui s'insèrent sur le marché du travail par l'apprentissage accèdent plus facilement à des CDI et à des niveaux de rémunération plus élevés que les jeunes ayant suivi un cursus classique », ajoute Pierre Millet.

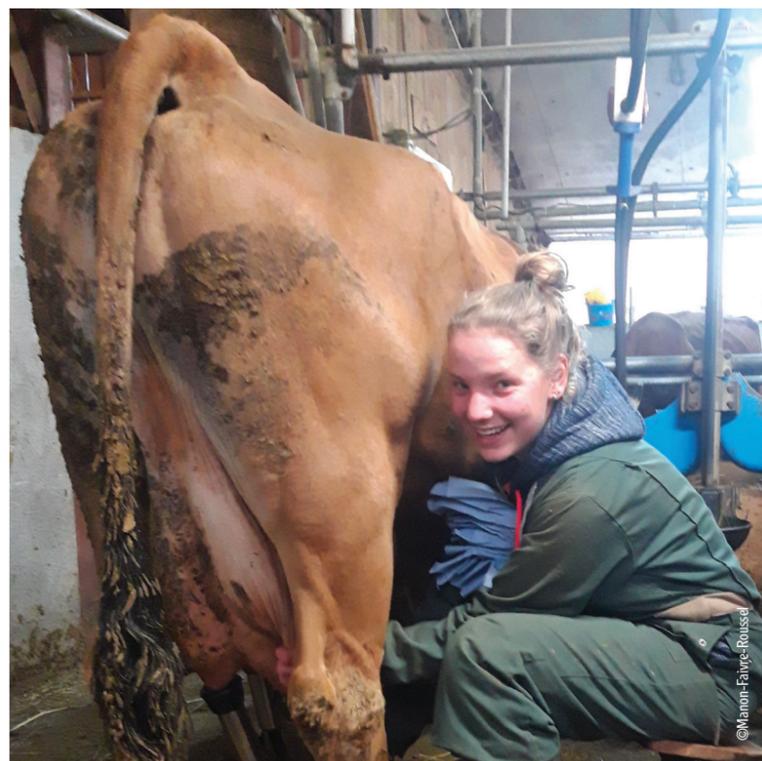
Pierre Millet, directeur de la fédération des MFR d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Maîtres d'apprentissage et apprentis y trouvent leur compte

Éleveur laitier et producteur de fromage à Jarsy (Savoie), Dominique Dupérier fait partie de ces agriculteurs convaincus par l'apprentissage. « La plupart des jeunes viennent de MFR ou de lycées agricoles. Le fait d'avoir un apprenti ne m'apporte aucune contrainte, au contraire je gagne beaucoup de temps dans la journée », explique-t-il. Traite, soin des animaux, aide pour la transformation du lait ou travaux d'entretien, les tâches qu'il confie à ses apprentis donnent à voir la réalité du métier d'agriculteur. « Je ne veux pas leur mentir sur ce qui les attendra plus tard quand ils s'installeront. L'objectif est qu'au moment où ils termineront leur formation, cette expérience leur serve à être en phase avec leurs envies pour la suite ».

Un discours sincère qui a convaincu Manon Faivre-Roussel, apprentie de 18 ans en BTS Acse (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) à la MFR Les Dronières de Cruseilles (Haute-Savoie). Sur l'exploitation depuis juillet 2020, elle a signé un contrat d'apprentissage de deux ans et alterne désormais deux semaines sur l'exploitation et deux semaines en école. « Au travail, j'apprécie la variété des tâches et les moments d'autonomie que l'on me laisse de plus en plus. Je vis avec toute la famille, cela me permet de découvrir la vie d'une exploitation et de me sentir accueillie. Je suis rémunérée environ 660 € par mois, c'est motivant aussi pour un jeune de pouvoir être un peu indépendant », raconte-t-elle. ■



Sur l'exploitation de Dominique Dupérier, Manon Faivre-Roussel découvre toutes les facettes du métier d'agriculteur.

Pierre Garcia

LYCEE BELAIR

BELLEVILLE EN-BEAUJOLAIS

Samedi 27 Mars 2021
De 8h30 à 12h30

Retrouvez-nous sur internet
www.lycee-belair.fr
Facebook et Instagram
#lyceebelairbelleville

De la 4^{ème} au BTS

Formations Générales et Technologiques

Formations en Viticulture / Œnologie

Formations Commerciales

Voie scolaire & apprentissage

Rendez-Vous* Individuel Découverte et Orientation
Venez rencontrer nos enseignants et nos étudiants !

Inscription et renseignements :
04.74.66.45.97 ou epl.belleville@educagri.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

UFA

EPELPPA - Lycée Bel Air
394 Route Henry Fessy - 69220 Belleville-en-Beaujolais

L'AVENTURE DU VIVANT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

*Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

RESSINS

HIPPOLOGIE EQUITATION

PORTES OUVERTES 2021

Dimanche 28 mars de 14 H à 18 H sur RDV

- 4ème - 3ème
- 2nde Générale & Technologique
- Bac Technologique STAV
- Bac Général
- Bac Professionnel C.G.E.A.
- BTSA Productions Animales

- BTSA Technico-Commercial : Produits alimentaires et boissons
- Par apprentissage :
- BTSa Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole
- Bac Professionnel C.G.E.A.
- C.S. Produits Fermiers

LYCÉE AGRICOLE PRIVE E. GAUTIER — RESSINS
42720 NANDAX
Tél. : 04.77.23.70.10 www.ressins.com

LeValentin

LYCÉE VALENCE

ONLINE

epl.valentin.educagri.fr

Samedi 6 mars 2021
9h - 17h

PRÉSENTATION DES FILIÈRES

VIDÉOS

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

TÉLÉPHONE OU VISIO

DÉCOUVERTE DE L'ÉTABLISSEMENT

VISITE VIRTUELLE

LeValentin
EPELPPA
VALENCE

Av. de Lyon,
26 500 Bourg-Iès-Valence
04 75 83 33 55

Formation

L'APPRENTISSAGE EN 2020

LE TAUX D'EMPLOI

62 %

DES APPRENTIS
SONT EN EMPLOI SALARIÉ
6 MOIS APRÈS LEUR SORTIE
D'UN CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS

Brevet pro



BTS



Bac pro

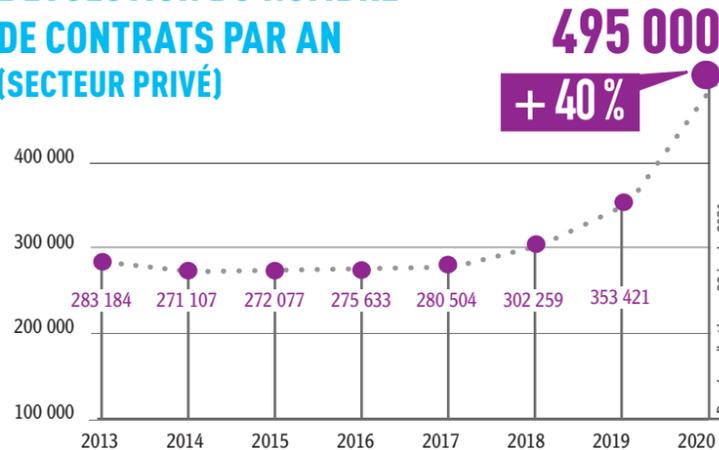


CAP



Source : Ministère du Travail

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS PAR AN (SECTEUR PRIVÉ)



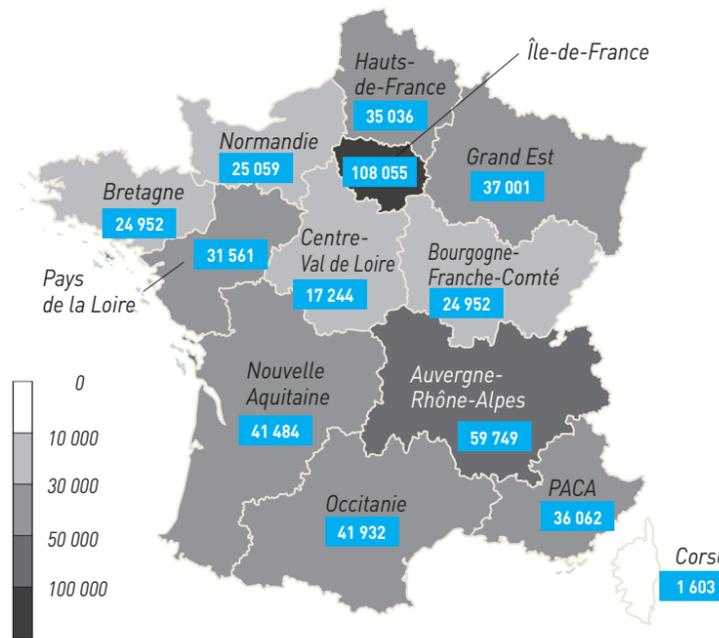
Données collectées au 29 janvier 2021

LA RÉPARTITION PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

CAP/BEP **26%** Bac **16%** Bac +2 **22%** Bac +3 à +4 **17,5%** Bac +5 et + **18%**
0,5 % non renseignés

LE NOMBRE PAR RÉGION

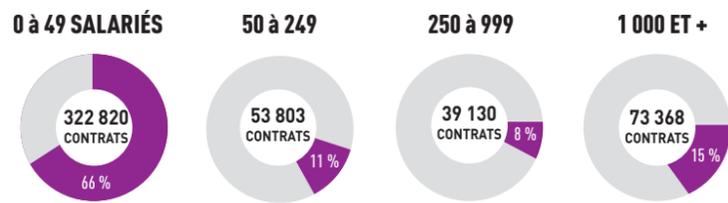
En 2020, le nombre de contrats est en augmentation dans toutes les régions par rapport à 2019



LES 10 PREMIERS SECTEURS ÉCONOMIQUES QUI RECOURENT À L'APPRENTISSAGE

- COMMERCE DE DÉTAIL, à l'exception des automobiles et des motocycles **60 876** 12,4 %
- BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS **48 427** 10 %
- INDUSTRIES ALIMENTAIRES **30 772** 6,3 %
- HÔTELLERIE- RESTAURATION **26 575** 5,4 %
- COMMERCE ET RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES **22 351** 4,6 %
- COMMERCE DE GROS, à l'exception des automobiles et des motocycles **21 151** 4,3 %
- SERVICES À LA PERSONNE & SERVICES DE PROXIMITÉ **18 289** 3,7 %
- CULTURE ET PRODUCTION ANIMALE, et services annexes **13 248** 2,7 %
- PROGRAMMATION, CONSEIL ET AUTRES ACTIVITÉS INFORMATIQUES **11 129** 2,3 %
- ACTIVITÉS DES SERVICES FINANCIERS, hors assurance et caisses de retraite **11 115** 2,3 %

LE NOMBRE PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Données traitées au 22 janvier 2021 sur une base de 489 121 contrats

L'AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

1 SEULE AIDE POUR + DE SIMPLICITÉ

3 CONDITIONS À REMPLIR

- Être une entreprise < 250 salariés
- Recruter un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau CAP au Bac
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage à compter du 1^{er} janvier 2019

MONTANTS ET VERSEMENT

Par année d'exécution du contrat :
1^{re} année : 4 125 € max.
2^e année : 2 000 € max.
3^e année : 1 200 € max.

Le versement de l'aide est automatique à condition que l'employeur remplisse les démarches obligatoires :
- transmission du contrat à l'Opérateur de compétences (OPCO) pour prise en charge financière de la formation
- dépôt auprès de l'administration puis Déclaration sociale nominative (DSN) de l'apprenti.

PORTAIL EMPLOYEUR

SYLAE



<https://sylae.asp-public.fr/sylae/>

Site internet à disposition des employeurs pour toutes les aides versées par l'ASP.

© Apasce2021_in

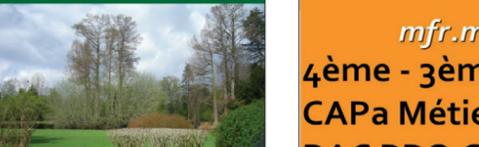


Lycée Roanne Chervé Noirétable

De la 4^{ème} au BTS



Agriculture Service



Nature Bac Général



Forêt Environnement



Paysage

Visites sur RDV

<http://eplea-roanne-noiretable.fr>

Tel: 04.77.44.82.00 epl.roanne@educagri.fr



MFR MOZAS

CULTIVONS LES RÉUSSITES

4, chemin de Mozas
38300 BOURGOIN-JALLIEU
04 74 93 14 38
mfr.mozas@mfr.asso.fr

30 Janvier 2021
05&06 Mars 2021
16 Avril 2021
04 Juin 2021
...

PORTES OUVERTES

4^{ème} - 3^{ème} Orientation
CAPa Métiers de l'Agriculture
BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
BAC PRO Agroéquipement
Conducteur de travaux en ETA
BAC+2 en contrat d'apprentissage
L'Alternance pour Réussir Autrement

www.mfr-mozas.org

 MFR MOZAS  MFR MOZAS

Formation

MÉTIER / Les concessions d'agroéquipement regroupent divers métiers, allant du mécanicien au magasinier en passant par le commercial. Des emplois qualifiés, non délocalisables, bien rémunérés qui pourtant manquent de main-d'œuvre.

Concession d'agroéquipement : un déficit de notoriété pénalisant pour le recrutement

Nous rencontrons tous beaucoup de difficultés à recruter des jeunes parce que notre secteur souffre d'un déficit de notoriété. Nous sommes associés à l'agriculture et pour dire les choses brutalement, on ne fait pas envie », s'accordent à dire nombre de responsables d'entreprises. « J'ai actuellement quatre offres d'emploi postées sur des sites spécialisés ou sur mon site personnel et qui ne reçoivent aucune réponse », se désole Jean-Marc Bosson, président Rhône-Alpes du Sedima, le Syndicat des entreprises de services et distribution du machinisme agricole.

À la tête d'établissements en Savoie et dans l'Ain, il emploie 60 salariés. « Je recherche des commerciaux de terrain et des magasiniers de vente au comptoir, des emplois qui demandent des bases techniques ainsi que la maîtrise de l'informatique ». Dans leur établissement de Villars-les-Dombes, Bruno et Jérôme Girard ont opté pour le tutorat. « Les deux jeunes femmes recrutées aux postes de magasinier ont travaillé pendant deux ans en binôme avec les personnes qui par-

taient à la retraite afin de profiter de leurs connaissances et de leur expérience », explique Jérôme Girard.

Mécanique de pointe

De plus en plus sophistiquées, les machines agricoles réclament pour leur maintenance et leur réparation des mécaniciens formés à l'hydraulique, la pneumatique, l'électronique... « Les jeunes férus de mécanique trouveront dans nos ateliers de quoi satisfaire leur passion car nous pratiquons ici de la mécanique de haut niveau », souligne Jérôme Girard. « Mais pour intégrer toutes ces connaissances nous avons besoin d'avoir des jeunes en réussite scolaire avec des têtes bien faites. L'apprentissage qui représente la solution pour avoir des jeunes qualifiés reste le parent pauvre de la formation. Les meilleurs éléments sont toujours orientés vers la filière générale. Ceux qui choisissent des formations techniques, malgré tout, préfèrent souvent les travaux publics ou autres. Beaucoup de jeunes sont venus en stage découverte, malheureusement je ne les revois plus par la suite. Aujourd'hui,



« 80 % de notre personnel est issu de l'alternance », explique Bertrand Colinet, entouré ici de ses apprentis.

notre profession est placée dans l'obligation de se faire connaître et de mettre en valeur ses métiers ». Même remarque de la part de Bertrand Colinet de Saint-Martin-en-Haut (Rhône) qui emploie 80 salariés : « 80 % de notre personnel est issu de l'alternance. L'apprentissage est aujourd'hui le mode de formation le plus adapté, même si cela représente un investissement conséquent pour l'entreprise. Il demande du temps, de l'énergie, des moyens pour que le jeune devienne compétent et autonome. Mais l'apprentissage a besoin d'être réformé pour que, d'une part, il soit plus attirant pour les élèves brillants et d'autre part pour que les entreprises puissent vraiment former les jeunes aux réalités du terrain ».

En accord avec les établissements de formation

Les établissements de formation, tels que les MFR, les lycées professionnels, sont les principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre. « Nous travaillons en concertation pour mettre en adéquation leurs formations et nos demandes de qualification », précise Bertrand Colinet. Dans l'Ain, le lycée des Métiers de Châtillon-sur-Chalaronne, plus spécialisé sur les travaux publics, propose désormais un Bac pro maintenance des matériels agricoles et espaces verts qui comprend une formation scolaire en classe de seconde et de première et une année de terminale en alternance. ■

Magdeleine Barralon

MÉCANIQUE / Une féminisation timide du métier

« Nous sommes prêts à accueillir un plus grand nombre de jeunes femmes dans nos établissements, explique Jean-Marc Bosson. Elles sont d'ailleurs de plus en plus présentes dans les magasins. En ateliers, c'est plus rare. » Rose Benallaoua est mécanicienne des établissements Girard de Villars-les-Dombes depuis 2017. Elle a passé un Bac pro, puis un CAP agricole TSMA (Techniques et services en matériels agricoles), puis un BTS TSMA. « Grâce aux nombreux outillages, elle peut réaliser seule la majorité des tâches, il n'y a que pour porter les charges très lourdes qu'elle doit faire appel à la solidarité de ses collègues, explique Jérôme Girard. Les femmes ont largement leur place dans les ateliers. Toutefois, cela demande de leur part de la volonté et du caractère pour faire leur place dans un univers très masculin. » ■



Rose Benallaoua est mécanicienne des établissements Girard à Villars-les-Dombes, elle a opté par choix pour ces métiers très masculins.



SEDIMA / La profession se mobilise

« Autrefois, les concessionnaires embauchaient au sein du monde agricole, ce sont bien souvent des fils d'agriculteurs qui intégraient ces entreprises, indique Anne Fradier, secrétaire général du Sedima. Aujourd'hui, les agriculteurs sont moins nombreux, nous devons donc élargir nos zones de recrutement et pour cela faire connaître nos métiers. Pour les cinq prochaines années, nous évaluons les besoins de recrutements à 1 014 postes pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et à 9 600 postes en France métropolitaine ». Le Sedima a lancé une campagne de communication grand public pour faire découvrir la profession, ses métiers et surtout l'importance des débouchés. Elle met l'accent sur la filière de formation spécifique du CAP au BTS qui s'effectue par le biais de l'alternance. L'apprentissage représente 10 % du recrutement, soit 3 000 apprentis. Des accords de branche ont été mis en place pour instaurer le tutorat dans les entreprises, afin d'apporter un accueil et un encadrement de formation des apprentis. Afin de compléter les connaissances acquises lors des formations initiales (CAP, Bac pro), le Sedima a créé un Certificat de qualification professionnelle (CQP) pour permettre une intégration rapide des jeunes dans les entreprises. Des aides sont prévues pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans ou d'un alternant. ■



VIVARAIS FORMATION

**ALTERNANCE / APPRENTISSAGE
RECONVERSION PROFESSIONNELLE**

BTS A (Post Bac) sur 2 ans (Post BTS) en 1 an
 >>> **ACSE:** Diagnostic—Stratégie—Production
 >>> **TSVS:** Technico Commercial en Vins et Spiritueux
 >>> **VO:** Viticulture (Enologie)

BP REA Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
 >>> Vigne et vin / Cultures pérennes, Arboriculture, Elevage, Services, Agro Tourisme

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
 >>> **Spécialités:** Vie à Domicile, Vie en Structure Collective, Education Inclusive et Vie Ordinaire

Autres Formations éligibles CPF
 (Compte Personnel de Formation)

Contactez nous pour un Rendez-vous individuel
 Au 04 75 07 14 50 — www.vivaraiformation.com
 (07300 Tournon sur Rhône)

**RENCONTRES ORIENTATION
CENTRE D'ELEVAGE POISY**

RDV SPECIFIQUES pour les MINEURS
 CAP Agricole
 CS "Conduite de l'élevage bovin lait"
 CPE "Certification Professionnelle Eleveur"

05/03/21 - 19/03/21 à partir de 13h30

RDV PAR TYPE DE FORMATION
 CS "Conduite de l'élevage bovin lait"
 CPE "Certification Professionnelle Eleveur"

**26/03/21 à partir de 13h30
27/03/21 à partir de 9h**

POUR TOUTES les FORMATIONS
 CAP Agricole
 CS "Conduite de l'élevage bovin lait"
 CPE "Certification Professionnelle Eleveur"

09/04/21 - 30/04/21 à partir de 13h30

INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES
par téléphone

Tél : 04 50 46 20 13

En cas d'indisponibilité sur ces dates, nous contacter.

Formation

FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES / La mission d'information du sénat sur « *l'enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires* » ⁽¹⁾ a démarré le 2 mars. Le point avec son président Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme.

Enseignement agricole : les sénateurs lancent une mission d'information

Le 3 février, les sénateurs officialisent la création d'une mission d'information sur l'enseignement agricole ⁽¹⁾. Pourquoi cette démarche ?

Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme : « L'enseignement agricole est un sujet particulièrement important pour nos jeunes, pour nos territoires et pour l'avenir de nos filières agricoles et alimentaires. Il constitue un véritable atout pour notre pays. Au regard des enjeux qui s'imposent aux professionnels de l'agriculture, aux filières agricoles et alimentaires, il nous est apparu important de voir comment l'enseignement agricole pouvait y répondre. Nous avons pour cela besoin de disposer d'un panorama précis de l'enseignement agricole aujourd'hui et de recueillir des éléments d'analyse prospectifs. Tous les établissements agricoles (lycées, enseignement supérieur, MFR...) sont visés par la démarche. Cette mission d'information est aussi l'occasion de [re]situer la place de l'enseignement agricole dans le système éducatif français. Sur le plan pédagogique comme en matière d'organisation, l'enseignement agricole a toujours été

précurseur. Son fonctionnement par spécialités, axé notamment sur l'alternance, les stages et l'immersion dans le monde professionnel, est "envié" par l'Education nationale qui régulièrement cherche à copier son fonctionnement. Ainsi par exemple, la réforme du Baccalauréat ne fait que transposer ce qui existe depuis une vingtaine d'années dans l'enseignement agricole. »

Concrètement, comment va se dérouler cette mission d'information ?

J-M.B : « L'idée est de partir des besoins des filières pour définir la nature d'un enseignement agricole qui soit adapté et capable de relever les défis qui font face à l'agriculture. Nous allons commencer par auditionner différents acteurs : l'Inrae, la Draaf, les représentants des syndicats agricoles, les coopératives, les établissements d'enseignement agricole, des anciens élèves ingénieurs... la liste est longue ! Nous avons débuté le 2 mars avec l'audition de la Déléguée régionale de l'Enseignement et de la Recherche afin de faire un premier tour d'horizon et voir ses orientations pour

l'enseignement agricole. Un questionnaire va également être envoyé dans tous les établissements agricoles afin qu'ils se prononcent sur leurs filières et sur l'avenir qu'ils souhaitent donner à leurs structures pour répondre aux nombreux défis : réchauffement climatique, transition écologique et énergétique, bien-être animal, demandes sociétales, nouvelles consommations, etc... »

Allez-vous faire des propositions à l'issue de ces auditions ?

J-M.B : « Idéalement, nos travaux devraient aboutir d'ici la fin du mois de juin. Nous présenterons alors nos préconisations en assemblée afin qu'elles puissent être prises en compte dans la préparation du projet de loi de finances pour 2022. Cela nous laisse environ trois mois pour mener des auditions et effectuer des déplacements sur le terrain, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. »

Dans une vie antérieure vous avez été enseignant au sein du système éducatif agricole. Vous connaissez donc bien le

sujet. Qu'attendez-vous de cette mission d'information ?

J-M.B : « Je souhaite que ce travail aboutisse à davantage de cohésion entre l'enseignement et les attentes de la société. Il existe souvent un décalage entre l'orientation donnée et les besoins réels. De nombreux titulaires de certains cursus de formation ont du mal à trouver un emploi, faute de débouchés à l'issue de leur formation. Il faut donc travailler sur l'adéquation entre les besoins anticipés et le contenu des formations. Plus globalement, j'attends de cette mission qu'elle accompagne demain les jeunes dans les différents métiers issus de l'agriculture et de ses filières en proposant des évolutions dans l'enseignement agricole. » ■

Propos recueillis par Charlotte Rolle

(1) La mission d'information sur l'enseignement agricole a été créée à l'initiative du groupe du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE). Elle est constituée de 23 membres issus de plusieurs groupes parlementaires. Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme, en est le président, et Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde, la rapporteure.



©C. Rolle

Le sénateur du Puy-de-Dôme Jean-Marc Boyer est le président de la mission d'information dont les conclusions devraient être rendues fin juin.

SOUTENIR CEUX QUI FONT



L'AGRICULTURE DE DEMAIN.

OFFRE JEUNES AGRICULTEURS

Des nouvelles conditions avantageuses pour le financement, l'assurance, les placements...

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



LOIRE HAUTE-LOIRE

Offre réservée aux jeunes agriculteurs, personnes physiques majeures ou morales, âgées de moins de 40 ans, agissant pour des besoins professionnels, et exerçant leur activité professionnelle depuis moins de 5 ans (à compter de leur date d'installation effective mentionnée sur le certificat de conformité émis par la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou de la date d'affiliation à la MSA). L'Offre Jeunes Agriculteurs est un ensemble d'avantages tarifaires sur certains produits et services proposés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, s'appliquant à tout produit ou service concerné nouvellement souscrit. Rendez-vous dans votre agence pour connaître la disponibilité et le détail complet de l'offre. Conditions en vigueur au 01/01/2021, susceptibles d'évolution. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de financement par la Caisse régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire, prêteur. Les contrats d'assurance sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

Prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire. Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit. Siège Social : 94 rue Bergson B.P. 524 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - 380 386 854 R.C.S. Saint-Etienne. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 023 097.